

Vendredi 30 octobre 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# IMPORTANT - Confinement#2 Covid19 Adaptation des services de la Ville et de l'Agglomération

Face à l'évolution de la pandémie Covid-19 et suite aux déclarations du président de la République et du Premier ministre, Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole a validé les mesures suivantes, applicables au sein du territoire castelroussin à compter de ce vendredi 30 octobre et jusqu'à nouvel ordre :

### Les services publics administratifs et techniques

- Hôtel de ville : l'accueil et le standard restent ouverts et accessibles, notamment pour toutes les démarches au public (État-civil, domaine funéraire, Éducation-Jeunesse, régie des parkings, urbanisme, etc.).
- Police municipale : nos agents sont mobilisés sur le terrain durant cette période, 7j/7.
- Agence postale communale Saint-Denis : l'agence reste ouverte aux jours et horaires habituels.
- Collecte des déchets : la collecte dans l'Agglomération est maintenue aux jours et horaires habituels.
- Déchetteries : les déchetteries sont ouvertes aux jours et horaires habituels.
- Propreté et salubrité : nos services maintiennent un travail de terrain pour assurer l'entretien général de la Ville et de l'Agglomération.
- Mariage : autorisation dans la limite de six personnes.
- Salles municipales : la location des salles et leurs accès sont interdits.
- Restauration collective : les repas municipaux seront toujours préparés et diffusés aux différents publics, notamment dans les cantines scolaires et pour le portage de repas à domicile pour les personnes âgées. Les selfs de la Ville restent ouverts pour les agents et les utilisateurs habituels
- OPAH-RU, hygiène et prévention : maintien des visites à caractère d'urgence. Les interventions de lutte contre les nuisibles et les piégeages d'animaux sont maintenues, en limitant les interventions à domicile lorsque d'autres accès sont possibles. Les visites de conformités

---

### CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

planifiées en novembre sont maintenues en veillant à se présenter aux heures de moindre influence. Les visites de sécurité en vue de l'autorisation d'ouverture au public seront assurées.

### **Les établissements d'accueil et scolaires**

Les crèches, les écoles maternelles et élémentaires sont ouvertes aux jours et horaires habituels. Un protocole sanitaire strict sera appliqué, notamment dans les écoles en fonction des recommandations du ministère de l'Éducation nationale, ainsi que le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans.

Les accueils de loisirs sont fermés au public sauf pour les activités périscolaires : ouverture les mercredis en période scolaire mais pas durant les vacances.

### **Les établissements culturels**

Les établissements culturels suivants ferment leurs portes au public durant le confinement :

- le musée Bertrand,
- l'École municipale des Beaux-Arts de Châteauroux (Embac), sous réserve des consignes nationales.
- les Archives municipales.
- le MACH 36,
- la Scène nationale Équinoxe et le cinéma Apollo.

À l'exception de :

- Réseau des bibliothèques : maintien des activités de retrait de commande, opérationnelles à partir du 2 novembre.
- Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) : maintien des enseignements pour les élèves de troisième cycle et du cycle spécialisé. Les autres publics bénéficieront d'un enseignement à distance, dans la mesure du possible (certaines disciplines ne le permettent pas).

### **Les équipements sportifs et de loisirs**

Les gymnases, stades, salles de sport ainsi que les piscines et le boulodrome sont fermés au public. La pratique des sports collectifs en extérieurs est également interdite. Seuls les écoles, collèges, lycées et certains publics spécifiques peuvent continuer à utiliser les gymnases et piscines, ainsi que les établissements sportifs de plein air.

### **Les équipements des quartiers**

Toutes les structures de quartiers sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre (Maison de quartier Est, PIM, etc.). Seules les missions liées à l'éducation sont maintenues (DRE, etc.) : le centre de loisirs et l'accueil jeunes de la Maison de quartier Est restent ouverts aux horaires habituels.

### **Les parcs, jardins et cimetière**

- Les parcs et jardins de la Ville de Châteauroux : ils restent ouverts et pourront être empruntés dans un cadre strict de l'attestation de déplacement à proximité du domicile (1km).
- Les cimetières : ils sont ouverts et pourront être accessibles.

### **Les marchés alimentaires et de marchandises**

Seuls les marchés alimentaires ou proposant la vente de graines, semences et plans d'espèces fruitières ou légumières sont maintenus, dans leur forme actuelle (sans dispositif particulier), aux jours et horaires habituels.

---

#### **CONTACT PRESSE**

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr

## Les services du CCAS

- Services sociaux : Les services aides, insertion, logement, prévention spécialisée et l'Office des personnes à la retraite restent ouverts.
- Portage de repas à domicile et téléassistance : le portage se poursuit, ainsi que le service de téléassistance.
- Lutte contre l'isolement des personnes âgées : les réseaux de solidarité restent actifs, les activités collectives sont interrompues.
- Ehpad et Résidences autonomie de la Ville : les visites sont autorisées dans un cadre strict de l'attestation de déplacement et des conditions d'accueil propre à chaque établissement.
- Foyer des jeunes travailleurs : les visites sont interdites.
- Service gens du voyage : l'aire d'accueil reste ouverte.

## Les transports publics et le stationnement

- Réseau Horizon : les transports publics gratuits de l'Agglomération sont maintenus, à l'exception du service proposé habituellement le dimanche.
- Stationnement : le stationnement en surface et dans les parkings en ouvrage demeure payant.

## La pépinière d'entreprise

Les espaces communs de la pépinière sont fermés, mais l'accès aux différents bureaux des entreprises reste accessible.

## L'office de tourisme

Châteauroux Berry tourisme a fermé ses portes ce jeudi 29 octobre au soir. Toute l'équipe fait le plein de belles idées pour occuper, divertir ses clients et les faire profiter des beautés de la destination « Châteauroux ».

## Les événements du territoire

- Animations de Noël : une décision sera prise quant à la tenue des animations de Noël (patinoire, marchés, etc) après le bilan de la situation sanitaire évoqué par le président de la République dans 15 jours. D'ores-et-déjà, l'arrivée de la patinoire est pour le moment décalée d'une semaine (début décembre) et le spectacle inaugural annulé.
- Les autres animations : tous les événements programmés jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre sont annulés, dont l'Envolée des livres (initialement prévue les 13 et 14 novembre 2020), le Salon de la gastronomie (prévu du 20 au 22 novembre 2020), etc.
- Les visites du chantier Balsan'éo : prévues le samedi 7 novembre prochain, ces visites ne pourront pas être assurées. De nouvelles seront reprogrammées dès que la situation le permettra.

## Nos mesures économiques

Les abonnements des parkings des commerçants fermés et professionnels complètement fermés sur demande expresse de leur part ne seront pas comptabilisés. Les loyers des commerçants locataires des collectivités sont annulés et l'aide à l'installation est reportée d'un mois, ainsi que les loyers des pépinières.

## Mobilisation interne

Le maintien des services publics locaux est rendu possible grâce à la mobilisation des agents territoriaux de la Ville, de l'Agglomération et du CCAS.

---

### CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr